

L'APPEL AUX ARMES

*Peuple de noble race aux fiertés endormies,
L'heure de l'action triomphante a sonné !
Vois, au grand jour enfin, d'un élan obstiné,
Foncer sur tes enfants les hordes ennemies !*

*Debout ! Le temps n'est plus des fausses accalmies !
Pour vivre sous un joug honteux, tu n'es pas né !
O peuple, il n'est pas vrai que tu sois destiné
A mourir en silence, écrasé d'infamies !*

*En avant ! Dieu le veut ! Dresse tes bataillons !
Et d'un geste unanime arrache les bâillons
Sous lesquels étouffait ta langue maternelle !*

*Tiens la foi dans ton coeur, tiens ton arme à ton bras !
Monte autour des berceaux la garde solennelle !
Défends tes fils, défends ton âme : tu vaincras !*

Albert LOZEAU.

FRATERNITÉ FRANÇAISE

Le formidable assaut dirigé contre nous depuis quelques années, et ces derniers mois particulièrement, a eu ceci de bon qu'il nous a fait sentir avec une intensité peut-être inconnue jusque-là, notre fraternité profonde. Les nouvelles qui nous arrivent de la Saskatchewan, et qui montrent l'étendue et la généralité de l'offensive antifranaise,¹ devront fortifier encore ce sentiment et nous rappeler le devoir d'inlassable vigilance et d'aide mutuelle qu'il commande.

Car il importe que le regain de vitalité que nous a insufflé la persécution se traduise en actes, qu'il ne s'évapore point en paroles sonores. A cette condition seulement cet éveil suscitera une force nationale efficace et féconde.

Aidons-nous à l'intérieur de chaque groupe. Prenons garde que l'on ne tourne pas contre nous les armes et les forces qui nous appartiennent légitimement. Nous l'avons dit bien des fois dans cette revue: Nous ne prêchons aucun exclusivisme; nous demandons simplement à nos compatriotes de faire, par réflexion, ce que les Anglais font eux-mêmes, par instinct ou par réflexion. Mais pourquoi permettrions-nous que nos efforts, ou le fruit de nos efforts, servent à grandir une puissance indifférente ou hostile, quand nous avons tant besoin, pour assurer notre propre

¹ On trouvera là-dessus, à la *Partie documentaire*, des indications précises.

survivance, de tout ce que Dieu nous a donné de valeur et d'énergie ?

Aidons-nous de groupe à groupe. Que de résultats bienfaisants nous pourrions obtenir si, sans vain éclat, sans extraordinaire labeur, nous voulions simplement nous donner un fraternel coup de main ! Aidons-nous de province à province. C'est une chose que nous avons trop oubliée dans le passé, mais qu'heureusement nous commençons à apprendre. A la lueur des événements, aidés par les leçons de quelques esprits clairvoyants, nous comprenons enfin que cette aide mutuelle est en même temps un acte d'élémentaire prudence et de sauvegarde essentielle. Toute injustice infligée à l'un de nos groupes réagit sur la race entière.

Aidons-nous de pays à pays, car la fraternité française unit dans sa chaîne sacrée tous les hommes dans les veines de qui coule le vieux sang de France. Mais n'oublions jamais que si elle dépasse les frontières politiques, cette fraternité de race ne les abolit point, que les obligations politiques de chacun de nos groupes sont conditionnées par le pays où il vit, qu'il doit rigoureusement s'y conformer et qu'il n'a pas surtout le droit d'imposer à son voisin une conception du devoir politique commandée par des considérations propres à un autre pays. Ainsi, il serait absurde pour les Canadiens français de prétendre, dans la guerre actuelle, dicter à leurs frères des États-Unis l'attitude qu'il leur convient de prendre. Il serait pareillement absurde pour les Français de France de prétendre imposer aux Franco-Américains ou aux Canadiens français une attitude ou une ligue de conduite particulière.

Ce respect absolu de l'autonomie politique de chaque groupe est la condition de toute coopération efficace. Toute violation de ce principe risquerait d'entraîner des malen-

tendus d'autant plus graves, des querelles d'autant plus vives, qu'ils participeraient du caractère, toujours si dangereux, des débats de famille.

Une autre condition d'une sage et féconde collaboration, c'est l'intelligence des caractéristiques particulières de chacun de nos groupes, avec celle des circonstances où ils se développent. Que les plus nombreux, les plus riches, les plus avancés n'oublient pas que ceux qui peuvent leur paraître un peu arriérés ont souvent plus de mérite qu'eux; qu'ils se rendent compte des énormes difficultés auxquelles ceux-ci se heurtent souvent; qu'ils se rappellent qu'une minorité a toute chance d'être d'autant plus susceptible qu'elle est plus faible ou qu'elle a plus souffert.

Évitons, les uns envers les autres, toute allure *protectrice*, toute apparence d'impérialisme moral. Souvenons-nous que nous appartenons, tous ensemble, à une race fière, volontiers ombrageuse, et que les plus pauvres souvent y sont les plus fiers.

* * *

Indiquer ici, par le menu, les services que nous pourrions nous rendre, de groupe à groupe, serait trop long. D'ailleurs, c'est précisément l'un des objets de l'*Action française* que de signaler mois par mois ceux de ces actes qui lui paraissent le plus urgents. Puis, la série de ces services couvrant toute la vie nationale, nous n'en pourrions toujours énumérer qu'une fraction.

Rappelons cependant qu'il nous serait d'abord possible de nous mieux connaître et de nous faire mieux connaître, chacun profitant des tribunes qui sont à sa disposition. Sur ce terrain nos cousins de France jouissent d'avantages exceptionnels. Leurs journaux, leurs orateurs ont l'au-

dience du monde. Serait-ce trop que de leur demander de ne pas tourner contre nous cette prodigieuse puissance, que de ne pas jeter dans la circulation universelle des caricatures par trop fortes, quand ce ne sont pas d'odieuses calomnies ? Oh ! nous n'oublions ni les témoignages ni les services qu'on nous a rendus, ni la gratitude qu'ils commandent ; nous faisons la part de la légèreté, de l'ignorance, des infiltrations mauvaises venues du dehors... Mais nous sommes en Amérique les témoins du sang français. Isolés, au milieu de la masse anglo-saxonne, ruinés, coupés pendant de longues années de toute communication sérieuse avec le pays de nos origines, ne recevant de l'extérieur aucun sang nouveau, ayant à combattre un ensemble de forces hostiles dont nos cousins de là-bas n'ont aucune idée, nous avons réussi, en moins de cent soixante ans, à porter notre nombre de soixante-cinq mille à trois millions, nous avons bâti toute une organisation sociale nouvelle, nous avons constitué le groupe français le plus puissant, le plus compact, qu'il y ait en dehors de l'Europe. N'est-ce pas quelque chose ? Et cela, partout, ne nous donne-t-il pas droit, sinon à la sympathie, du moins à la pleine équité ?

La guerre finie, si les lourdes besognes qui les attendent laissent à nos cousins le loisir de tourner vers nous leurs regards, ils pourront constater qu'il s'est livré ici, qu'il s'y livre encore des luttes aussi belles, aussi passionnantes, que celles de l'Alsace et de la Pologne ; que c'est tous les jours chez nous qu'on se bat pour le maintien de la civilisation française. S'ils veulent le dire, s'ils veulent faire écho à l'effort séculaire de la poignée de pauvres gueux que nous sommes, ils nous rendront un service d'incalculable portée.

Par ailleurs, la France reste pour tous les groupes français du monde un foyer d'alimentation intellectuelle et économique. Dans l'ordre intellectuel, ses livres — ceux

qui s'accordent avec ses plus vieilles traditions et avec nos croyances — seront pour tous les groupes français d'Amérique un secours précieux, dont ils n'ont pas su jusqu'ici tirer un profit suffisant. Ses capitaux, de même, pourraient les aider, à la condition, bien entendu, de ne pas aller, comme cela s'est vu trop souvent, fortifier l'influence économique de nos rivaux. Et nous osons croire que la France trouverait quelque avantage à s'appuyer sur ces trois millions d'hommes que la communauté de sang et de langue prédispose à comprendre son génie.

Entre groupes des deux côtés de la ligue quarante-cinquième, la liste des secours que nous sommes capables de nous donner est encore très longue. Dans l'ordre moral et intellectuel, nous pourrions mettre au service les uns des autres toutes les forces dont nous disposons. Cela se fait déjà dans une certaine mesure du reste, et pas plus ici qu'ailleurs, nous n'avons la prétention d'établir qu'il faille bâtir sur une table rase. Non, il importe seulement de développer, de compléter ce qui existe, de l'adapter aux circonstances nouvelles et aux besoins nouveaux.

C'est dans l'intérieur d'un même pays que les groupes français peuvent, cela va de soi, coopérer de la plus utile façon. Là, rien ne les oblige à limiter ou à fractionner leur collaboration. Et il suffit, pour ne parler que du Canada, de jeter un coup d'œil sur ce qui s'est passé ces dernières années pour deviner ce que nous pourrions faire, si nous le voulions.

Soyons donc à l'affût de l'action féconde et méthodique. Développons nos associations, établissons entre elles des relations régulières, faisons-leur rendre le maximum de ce dont elles sont capables. Voyons par elles à mettre en valeur toutes nos ressources, à les répartir selon les besoins de chaque région. Rappelez-vous les cent mille livres ou

brochures, inutiles ou presque, dans la province de Québec, et qui font aujourd'hui, au delà de l'Outaouais, de la bonne et solide action française. Songez aux instituteurs, aux institutrices qui pourraient maintenir sur tel point du pays la flamme française, aux familles qui s'étiolent dans les villes et qu'il serait facile de jeter dans l'atmosphère vivifiante de la campagne.

Ainsi que le disait M. Montpetit dans l'inoubliable soirée du 23 janvier, "*les faits nous ont rapprochés et confondus. Nous serrons les coudes et les rangs.*" Faisons, comme le veut notre distingué collaborateur, que ce soit pour le travail et l'action.

La fraternité française commande l'action française. C'est par là qu'elle sera d'abord et surtout une force nationale.

Omer HÉROUX.

L'Action française

publiera en mars un article de Monsieur
l'abbé GROULX sur

les Zouaves pontificaux.

L'ÉDUCATION PATRIOTIQUE DE L'ENFANT

LE SENTIMENT NATIONAL DANS LA FAMILLE

Que seront les hommes de demain ?
Ce que vous les ferez.

René BAZIN.

Faire l'éducation d'un enfant, c'est développer ses facultés, les orienter; c'est former son coeur, ses sentiments; c'est en faire un plus homme; c'est, d'un mot bien significatif, l'élever. Pour atteindre ce but, il faudra développer les facultés dans un parfait équilibre, former ces sentiments dans une parfaite harmonie. Mais pour la clarté de l'étude, occupons-nous aujourd'hui, du développement d'un seul de ces sentiments, le sentiment national ou comme on l'appelle, le patriotisme. Le patriotisme se définit: l'amour de la patrie. Faire l'éducation patriotique de l'enfant, c'est donc lui apprendre à aimer sa patrie. La patrie! C'est le pays où l'on est né; le pays où sont nés les ancêtres: ce sont les aïeux, les aïeules; c'est l'histoire nationale, c'est la langue maternelle. Aimer sa patrie, c'est aimer toutes ces choses, les aimer à un tel point que l'on donne sa vie pour elles, ce qui ne veut pas toujours dire qu'il faille mourir, mais seulement qu'il importe de donner aux choses aimées sa vie de tous les jours.

Si l'on veut que l'enfant aime sa patrie, il est nécessaire de la lui faire connaître. Attendra-t-on qu'il aille à l'école pour lui donner cette connaissance? Il serait tard et l'on aurait perdu un temps précieux. Un homme peut se trans-

former au cours de sa carrière; toujours cependant son éducation le suit comme son ombre, et le trahit à chaque occasion. En effet, rien ne se grave plus parfaitement que les premières impressions, les premiers sentiments; or, c'est dans la famille que ceux-ci naissent. A la famille donc incombe le devoir de provoquer des impressions dignes de durer toute une vie, de préparer une atmosphère propice à l'éclosion de nobles sentiments, de les cultiver de façon à recueillir les fruits qu'elle attend. "L'éducation dit M. René Bazin, commence de très bonne heure. Je ne sais pas si l'on ne devrait pas dire avec la vie elle-même. J'admire cette coutume, qu'avaient les mères dans les temps chrétiens, de consacrer à Dieu, à son service, à des causes de noblesse et d'honneur, l'enfant qu'elles portaient dans leur sein. En tout cas, dès que l'intelligence s'éveille et dès que le coeur sourit, l'une et l'autre sont capables d'apprendre".

Et quoi de plus facile à faire connaître dans la famille, que la patrie. L'enfant parle; or la langue se lie au sentiment national, au Canada plus qu'ailleurs. Il est donc d'une nécessité incontestable qu'il parle français et qu'il le parle bien. Qu'on évite donc avec soin en sa présence, toutes les fautes de langage. L'enfant entend-il deux fois une expression incorrecte, cela lui suffit pour se la rappeler, quand il faut au contraire le reprendre bien souvent pour la lui faire oublier. Quand l'occasion se présente, qu'on lui apprenne des noms historiques; non pas qu'il faille charger sa mémoire de faits et de dates, ce serait un danger, mais s'il demande un conte, pourquoi ne lui dirait-on pas une anecdote qui le familiariserait avec les choses du terroir? Renoncerons-nous pour cela au Petit Poucet, au Chaperon Rouge, etc? Ces fameux contes de Perrault qui ont endormi nos grand'mères, et dont le souvenir hantait leurs rêves, sont maintenant passés dans nos traditions, gardons-les. Mais on ne niera pas, je suppose,

que les récits de l'arrivée de Jacques-Cartier à Hochelaga, du martyre des pères missionnaires, du combat de Dollard des Ormeaux, de la défense héroïque de Madeleine de Verchères, de l'établissement de la première école à Ville-Marie, etc., soient dignes de figurer à côté. Ne craignons pas d'ennuyer les petits. Rien n'empêche d'employer des mots à leur portée, de donner à ces narrations une forme agréable. Et si vous annoncez à 200 jeunes auditeurs: "Je vais vous raconter une histoire" qui est arrivée, comme ils disent, ils ouvrent tout grands leurs yeux, et avides de vérité, ils redoublent d'attention; quand vous avez fini, ils vous pressent de questions, demandent un autre récit pour le lendemain soir et peut-être le même. N'a-t-on pas vu un bébé de six ans essayer de représenter, après un récit historique, le tableau qu'a dû voir Jacques-Cartier débarquant à Montréal. Il ne savait pas écrire, mais il pouvait dessiner: une page de cahier divisée en deux; à la partie supérieure, de petits triangles s'alignent drus, et voilà pour les huttes; à la ligne de séparation, quelque chose qu'il appelait des sauvages, tenant des lignes dans leurs mains; à la partie inférieure, où l'eau était figurée par de nombreuses ratures, des poissons trapus devaient mordre à l'hameçon. Si le dessin laissait à désirer, la leçon était sue.

On peut encore utiliser la promenade pour la leçon d'histoire: s'arrêter devant un monument, dire le nom du héros représenté, un détail saisissant de sa vie, et c'est assez; on peut toujours l'examiner, et l'on ne voit pas que ce soit plus fatigant que de passer deux heures au cinéma. La géographie tout élémentaire qui consiste à s'orienter, à localiser un endroit par rapport à un autre, à apprendre quelques noms de villes et de villages, prépare à la connaissance du pays. Si l'enfant voyage, ces notions s'acquièrent plus facilement. Qu'on profite de la villégiature pour lui faire admirer la beauté particulière de nos paysages canadiens, pour le mettre en contact avec nos

traditions nationales beaucoup mieux conservées à la campagne qu'à la ville. Et si les vacances se passent à la maison du grand-père, combien cet enseignement peut devenir charmant et pittoresque: c'est la visite au grenier où l'on monte par une échelle qui craque, où l'on se heurte la tête aux poutres, où l'on retrouve le métier avec lequel nos grand'mères fabriquaient la catalogne ou tissaient la toile dont elles étaient très fières; et où l'on ouvre le vieux coffre, l'armoire, véritable musée historique que l'on exploite à sa fantaisie; c'est la course au jardin, le même où s'est ébattu le grand-père, l'arrière-grand-père peut-être; c'est encore le pèlerinage à la croix du chemin ou au vieux cimetière. On peut, petit à petit, dégager la leçon de toutes ces choses, montrer combien il a fallu de persévérance et de courage pour arriver aux résultats que nous voyons, et ce qu'il reste à faire pour continuer la tâche de ceux qui dorment sous les pierres grises.

Cette formation patriotique, si elle est commencée de bonne heure, facilitera l'enseignement scolaire; elle facilitera le travail du maître qui sèmera dans un terrain labouré; elle facilitera le travail de l'écolier, qui ne se sentira pas dépaysé dans ce domaine, qui ne trouvera nullement rebutantes des études qu'il aime déjà. L'école viendra consolider, perfectionner, mettre dans toute sa beauté l'oeuvre commencée par les parents.

Mais on n'est pas déchargé de l'enfant pour lui avoir donné un maître. On doit l'encourager, prendre une part active à sa formation, soit, par exemple, par la brochure instructive qu'on met entre les mains de l'adolescent, afin qu'il sache ce qui s'écrit chez nous; soit par la conclusion tirée de faits actuels où l'on met en lumière le geste courageux, où l'on flétrit la trahison. Faut-il, sous prétexte de respect envers les compatriotes, les entourer de silence s'ils ont tort, taire leurs actes blâmables? En évitant de porter atteinte à la charité chrétienne

qui demande de protéger la réputation d'autrui, pourquoi, quand une action est répréhensible et connue, n'en pas faire voir les conséquences regrettables, et dire qu'un homme qui sacrifie ses principes religieux et nationaux à ses intérêts s'appelle un lâche tout court.

* * *

Quand un enfant connaîtra sa langue, son histoire, son pays, sera-t-il un patriote tel que l'on n'ait plus rien à lui demander? Pas encore. Le patriotisme ne consiste pas seulement à prononcer un beau discours, à écrire une page d'histoire; il consiste à rendre à son pays tous les services que celui-ci est en droit d'attendre de ses enfants dans le domaine économique, intellectuel et moral. L'éducation du patriotisme embrasse donc l'éducation complète, demande le développement de toutes les facultés afin qu'elles donnent le meilleur rendement possible. Sans doute, notre histoire abonde en leçons d'honneur, de courage et de loyauté, mais elles ne suffisent pas si l'enfant n'a pas fait d'efforts pour pratiquer au foyer les vertus qu'il admire dans les héros. Héros du devoir, tous nos enfants canadiens doivent l'être; héros obscurs, mais héros quand même, et qu'ils ne seront qu'à la condition d'avoir appris à se vaincre. C'est encore travailler pour la patrie que de s'efforcer de tremper des volontés. "Que seront les hommes de demain? Ce que vous les ferez". A ces hommes de demain, à ces femmes de demain, afin qu'ils ne défailent pas dans les luttes qu'ils auront à soutenir, donnons les armes de la supériorité intellectuelle, bâtissons des consciences qui soient des tours imprenables, munissons-les de cette lumière divine que pas un souffle n'éteint et qui toujours indique le chemin de la Vérité. Il le faut, c'est la condition de notre survivance nationale.

Irène LESAGE.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO- CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

Les 27 et 28 février 1912, avait lieu dans la modeste ville de Duck Lake, Sask., le premier congrès franco-catholique de l'Ouest. Il avait paru tout naturel de le convoquer à l'endroit même où se publiait alors le *Patriote de l'Ouest*, qui avait lancé et propagé l'idée. Ce congrès avait pour objet principal d'exprimer l'adhésion de la Saskatchewan au grand Congrès de la Langue française, qui devait se tenir à Québec au mois de juin suivant; mais il se proposait aussi de fonder dans la province une association catholique "aux cadres assez larges pour grouper toutes les bonnes volontés, coordonner toutes les énergies pour le maintien intégral de notre belle langue française, gardienne de notre foi." ¹.

Un comité chargé d'étudier le projet se mit aussitôt à l'œuvre. Quelques mois après, des règlements étaient préparés et le nom de la nouvelle société était adopté.

L'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan — l'A.C.F.C., comme on l'appelle couramment — vise à grouper les Canadiens français, les Français, les Belges et tous les autres catholiques de langue française. Elle a pour but: "l'union des Franco-Canadiens en dehors des partis politiques pour la défense des intérêts

¹ Appel aux catholiques de langue française, *Patriote de l'Ouest* du 2 novembre 1911. Aux mois de juillet et août précédents, le même journal avait déjà esquissé dans une série d'articles tout un plan d'organisation.

religieux et nationaux; l'éducation populaire, l'aide aux œuvres sociales catholiques sous la direction de l'évêque".¹

Notre Association vient d'entrer dans sa sixième année; c'est donc une institution qui a franchi la période incertaine des débuts et a déjà eu tout le temps de donner des preuves de son efficacité. Comment a-t-elle rempli son rôle? Dans quelle mesure a-t-elle servi les intérêts qui lui sont confiés? Quels bénéfices la population française de la province a-t-elle retirés de ses efforts?

Sur un terrain comme celui-ci, les résultats tangibles ne sont pas toujours faciles à discerner. Cependant, pour tout observateur consciencieux, il est clair que l'A.C.F.C., grâce à son action continue et persévérante, a réussi, en ces dernières années, à créer et à entretenir un véritable mouvement national au sein du groupe français de la Saskatchewan. Elle a organisé des congrès annuels dont le succès, toujours croissant, a permis de mesurer, d'étape en étape, les progrès réalisés. Après la modeste mais fructueuse convention de Duck Lake en 1912, nous avons eu celles de Régina (1913), Prince-Albert (1914), Lebret (1915), Willow Bunch (1916), Prince-Albert (1918). Aux deux premières, qui revêtirent un caractère plus solennel, nous eûmes l'insigne honneur d'avoir au milieu de nous le lieutenant-gouverneur de la province, un grand nombre d'évêques, des représentants officiels du Comité permanent de la Langue française, des ministres et diverses autres personnalités qui donnèrent un grand éclat aux séances. Depuis la guerre, il n'a pas paru à propos de déployer aucune pompe extérieure, mais le travail pratique s'y est poursuivi avec non moins d'efficacité. Ainsi notre dernier congrès, tenu

¹ Article 2 de la constitution.

à Prince-Albert il y a tout juste un mois et autour duquel il s'est fait peu de bruit, doit être mis sans hésiter au rang des plus féconds.

Ces congrès périodiques, où se donnent rendez-vous des délégués des nombreux groupes franco-catholiques de la province sous le patronage de l'épiscopat, ont fait un bien immense. Ils ont atteint ce résultat qu'entrevoit S. G. Mgr Langevin pour le grand Congrès de 1912 à Québec: ils ont développé chez nous "un sentiment profond de la solidarité qui doit nous unir tous, pour nous entendre, nous consulter, veiller sur nos intérêts communs et nous défendre au besoin". Grâce à eux, nous sommes parvenus à nous mieux connaître, à voir plus clair dans nos problèmes, à coordonner nos efforts vers un but déterminé.

Nous y avons gagné cet autre avantage précieux que nos Franco-Canadiens se sont peu à peu détachés de l'esprit de parti pour ne voir en toute chose que l'intérêt purement national. Sans vouloir jeter la pierre à personne, nous croyons pouvoir dire que notre province est probablement celle où notre race a eu le moins à souffrir des luttes de parti et du funeste esprit qu'elles engendrent. En maintes occasions, et tout récemment encore, la Saskatchewan française a fait bloc solide devant le scrutin. Nos adversaires eux-mêmes reconnaissent que nous savons nous unir chaque fois que l'exigent nos intérêts: c'est un témoignage que nous pouvons enregistrer avec quelque fierté. Sans être directement menacés, nous avons réussi à rallier nos forces éparses. Advenant une persécution ouverte, la cohésion s'accroîtrait encore et nous serions, espérons-le, en mesure de lutter avantageusement.

Au reste, c'est dès maintenant que nous avons à lutter pour combattre les préjugés des populations parmi lesquelles nous sommes appelés à vivre. L'A.C.F.C. a compris

depuis longtemps qu'elle avait pour mission d'organiser dans la province une œuvre de défense et de propagande française dans les milieux de langue anglaise. Ses faibles moyens ne lui ont pas permis, jusqu'à présent, de faire de grandes choses sur ce terrain. Cependant au cours de l'année dernière, elle a fait publier et distribuer cinq mille exemplaires d'une conférence de S. G. Mgr O.-E. Mathieu, archevêque de Régina, sur *l'Éducation dans la province de Québec*. Les frais de cette entreprise ont été couverts par une souscription parmi les membres de l'A.C.F.C.

Au nombre de nos préoccupations maîtresses, il faut aussi compter la question scolaire, dont l'importance pour notre groupe ne saurait être exagérée. L'A.C.F.C. s'efforce de tenir constamment l'esprit public en éveil sur tous les problèmes qui s'y rattachent. De réels progrès ont été réalisés en ce sens, comme en témoigne le vif intérêt que prennent maintenant nos commissions scolaires franco-canadiennes aux conventions des commissaires d'écoles de la province.

L'enseignement du français à l'école n'est pas encore ce qu'il devrait être. Sur ce point, nous nous heurtons à plusieurs obstacles: une certaine apathie des nôtres, le mauvais vouloir d'un bon nombre d'inspecteurs, une interprétation erronée de la loi, la défectuosité des manuels actuellement en usage, et enfin la pénurie d'instituteurs bilingues.

L'A.C.F.C. est en ce moment en instance auprès des autorités provinciales pour faire accepter d'autres manuels donnant pleine satisfaction sous le rapport pédagogique. Quant à la pénurie d'instituteurs, c'est pour y remédier qu'a été fondée, il y a un an à peine, l'Association Interprovinciale. Son but est d'aider financièrement les jeunes gens et jeunes filles de la province de Québec et d'ailleurs

désireux de venir enseigner en Saskatchewan, à obtenir les diplômes nécessaires. Elle s'occupe également de les placer là où leurs services sont requis, faisant ainsi l'office d'intermédiaire entre les commissions scolaires et les instituteurs, pour le plus grand profit des deux parties et de la cause de l'éducation en général.

Il est juste de dire que dans toutes ses entreprises, l'A.C.F.C. a été puissamment secondée par le *Patriote de l'Ouest*, qui en est l'organe officiel. Grâce à ce journal, dont l'influence grandit chaque jour, l'esprit de l'Association a réussi à pénétrer aisément dans tous les milieux et à atteindre même ceux de nos compatriotes qui vivent isolés parmi les représentants de l'autre race.

Au reste, l'organisation forcément très imparfaite des débuts a pu être heureusement améliorée d'année en année de façon à rendre le travail de plus en plus efficace. C'est ainsi que l'année 1916 a été marquée par la création d'un secrétariat permanent. A ce mécanisme est venu s'en ajouter le mois dernier, un autre non moins indispensable, par la nomination d'un organisateur général, chargé de visiter tous les centres français de la province et d'entretenir la vie au sein des cercles locaux.

Comme conclusion à cette étude sur l'A.C.F.C., il ne sera peut-être pas hors de propos d'indiquer brièvement aux Canadiens français du Québec l'aide pratique qu'attendent d'eux leurs compatriotes de la Saskatchewan.

Nous avons parlé tout à l'heure de l'Association Interprovinciale, née du pressant besoin que nous avons pour nos écoles d'instituteurs capables d'enseigner le français. Il y a dans l'Est des milliers de jeunes gens et de jeunes filles qui pourraient venir enseigner chez nous dans des conditions fort avantageuses. Ils nous rendraient un

immense service, tout en s'assurant à eux-mêmes de belles situations.

En Saskatchewan, l'élément français ne représente qu'une faible minorité et il aurait tout à gagner à être renforcé le plus tôt possible. De nombreuses terres vacantes sont là qui n'attendent que des bras pour produire. Pourquoi la province de Québec, qui dispose d'un surplus de population, ne le dirigerait-elle pas de notre côté? Elle y trouverait des cadres déjà constitués et un milieu favorable pour se développer suivant la tradition de la race. Notre influence dans l'Ouest s'en accroîtrait d'autant, sans le moindre danger pour le noyau principal, et des deux côtés on y trouverait profit.

C'est donc avec le ferme espoir d'être entendu que nous faisant l'interprète de tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan, nous lançons notre appel à la vieille province: des colons! des instituteurs!

Donatien FRÉMONT,

Chef du secrétariat de l'A.C.F.C.

RENOUVELLEMENTS

Un certain nombre de nos lecteurs n'ont pas encore opéré le renouvellement de leur abonnement. Nous les prions de le faire au plus tôt, afin de nous éviter des frais de correspondance. S'ils veulent être tout à fait gentils, qu'ils trouvent le moyen d'ajouter à ce renouvellement un ou plusieurs nouveaux abonnements.

Nous les en remercions d'avance au nom de Sa Majesté la Langue française.

L'ART ORATOIRE EST-IL UN ART INFÉRIEUR ?

Une nouvelle revue, le Nigog, qui se propose pour objet de former un public d'élite, décrète dès son premier numéro que l'art oratoire est un art inférieur.

"L'apathie du public canadien-français pour tous les arts plastiques a quelque chose d'étonnant et de complètement incompréhensible", constate avec amertume M. Fernand Préfontaine, qui ajoute: "... Pourtant il est un art qui réussit très bien au pays, et c'est malheureusement un art inférieur; c'est l'art oratoire".

Si l'art oratoire, qui réussit très bien au pays, n'était point un art inférieur, l'apathie du public pour les arts serait moins grande, — et l'affirmation de M. Préfontaine en serait entamée; tandis que l'art oratoire, art inférieur, peut réussir tant qu'on voudra au pays, l'apathie du public canadien-français n'en aura pas moins quelque chose d'étonnant et de complètement incompréhensible, — et l'affirmation de M. Préfontaine demeurera intacte. Donc, l'art oratoire doit être un art inférieur.

Ce n'est pas là, qu'on m'en croie, un raisonnement, ni même une secrète pensée que je prête à M. Fernand Préfontaine: c'est seulement l'explication, l'unique explication que je trouve au mépris dans lequel le Nigog tient l'art oratoire, qui est l'un de ses moyens d'action. Dans le même numéro de cette revue, au fait, on nous annonce que "les directeurs du Nigog — et il convient de les en féliciter — ont organisé des séries de conférences qui sont en connection étroite avec l'idée de la revue". C'est ainsi que le Nigog "tâchera d'étendre

son action et de diffuser son influence en matière d'art." Et c'est très bien.

Mais comment un art inférieur aura-t-il cette vertu? Et pourquoi, s'il vous plaît, et en quoi l'art oratoire est-il un art inférieur?

Si deux hautes pensées s'expriment, l'une par le truchement de la musique, l'autre par l'intermédiaire de la parole, pourquoi l'une serait-elle inférieure à l'autre? Serait-ce parce qu'elle est accessible à un plus grand nombre?

Projeter de la lumière sur une question complexe dont on a dégagé la substance et en graver les lignes essentielles dans la tête d'un public préoccupé d'autres choses, est-ce d'un art inférieur? Faire une démonstration avec une rectitude qui permette à un auditeur, dirait Sarcey, de résumer nettement: "Voici quelle était la thèse du conférencier; pour la soutenir il a dit ça d'abord, puis ça, et enfin ça pour conclure"; dissiper par la logique l'erreur et le préjugé; faire connaître une initiative, un nom, une oeuvre: oeuvre sociale, oeuvre littéraire, oeuvre d'art; réfuter des opinions erronées; rectifier le vacillant jugement des hommes; mettre au jour une vérité méconnue, une beauté ignorée: tout cela, est-ce d'un art inférieur? La majestueuse éloquence de Bossuet, le délicat esprit d'un Lemaître, est-ce un art inférieur?

Je sais bien ce qu'on me répondra: "Oh! Bossuet... Oh! Lemaître..." en levant les bras et le menton, ce qui voudra dire: "Les Bossuets sont rares parmi nous, et les Lemaîtres aussi." Certes! Mais l'art oratoire ne peut pas être un art supérieur en France et inférieur au Canada: il n'y a que la valeur des artistes qui varie.

Précisément, M. Préfontaine cite, à l'appui d'une généralité, des cas particuliers: "Un conférencier peut aborder n'importe quel sujet, écrit-il; la forme, le fond peuvent en être absolument ridicules, ça n'a pas d'importance, s'il est un peu

cabotin son succès est assuré...'' Peut-être. Nous avons entendu de piteux conférenciers, canadiens et étrangers, que quelques-uns applaudissaient, que d'autres dédaignaient. Mais qu'est-ce que cela prouve contre l'art oratoire? Le préposé au piano dans un cinéma rabaisse-t-il la Musique? Le monument Machin condamne-t-il la Sculpture? Tel gros cube de béton que vous connaissez démontre-t-il que l'Architecture est un art inférieur?

LÉON LORRAIN.

PROPAGANDE! PROPAGANDE!

L'Action française a reçu pendant le mois de janvier, cinq cents nouveaux abonnements. C'est magnifique, et nous en remercions de tout cœur nos amis. Mais il faut que le mouvement se continue et s'accélère.

Que chacun regarde donc autour de soi s'il ne pourrait nous recruter de nouveaux abonnés. Souvent il n'y a qu'un mot à dire. Nous pourrions servir aux recrues nouvelles tous les numéros de 1918.

Et que l'on n'oublie pas la propagande à l'étranger! Nous avons reçu pour cet objet particulier quelque cinquante piastres. Ce n'est pas suffisant. Que l'on se rende bien compte que chaque numéro de la revue envoyé à l'étranger est un message de progrès et d'espérance pour notre race.

Nous voulons atteindre les publicistes et les hommes qui créent autour d'eux une influence considérable. Nous le ferons dans la mesure où s'accroîtra ce fonds particulier.

Nous servons les abonnements à ceux que nous désignent les souscripteurs ou, s'ils ne désignent personne en particulier, à ceux que la direction de la revue juge le plus utile d'atteindre.

A TRAVERS LA VIE COURANTE

La fierté Est-ce d'avoir vu, durant près d'un mois, "la fierté" à l'affiche, puis, en un soir inoubliable, d'avoir entendu proclamer devant un millier d'auditeurs vibrants sa noblesse et ses droits? est-ce plutôt le simple fait d'avoir relaté ordinairement, dans cette chronique mensuelle, nos faiblesses; de penser qu'il faudra en parler souvent encore, et de sentir comme le besoin de changer un peu de sujet...? quoi qu'il en soit, c'est bien de la fierté que nous allons causer cette fois, de la fierté dans le train ordinaire de la vie, de quelques gestes vraiment crânes esquissés récemment et qui méritent qu'on les signale.

A la cour Inscrivons d'abord la protestation de cet officier de police appelé à témoigner en cour, interrogé en anglais et refusant de répondre. Rudoyé, il réplique fièrement que sa langue est la langue française, qu'il n'en a pas honte, et que, bien qu'il connaisse l'autre langue, il entend s'exprimer dans la sienne.

Geste, ... *si parva licet componere magnis*, apparenté à celui de La Fontaine et qui, comme le sien, fait saillie sur la trame trop lâche de nos vies. Mettons-le, avec les suivants, dans l'écrin de notre histoire.

La chambre de commerce de Sorel On se rappelle l'ukase des chefs de la maison Lewis. Il a été suffisamment dénoncé. Nous ne le mentionnons ici que pour noter le sursaut d'indignation qu'il a produit dans la province. On aurait dit que toute la race se sentait blessée au vif. Les moins fiers tressaillèrent. Des journaux et des hommes qui, il y a dix ans, auraient basement ployé l'échine sous le coup de fouet, se redressèrent indignés. Signe des temps. Manifestation non équivoque de la réaction salutaire opérée par les manœuvres de nos ennemis.

Si tous ressentirent l'affront, quelques-uns seulement eurent l'occasion de protester ouvertement. Parmi les corps publics, la Chambre de commerce de Sorel se distingua. Elle adopta une résolution par

laquelle ses membres présents s'engageaient à rompre toute relation avec la maison qui persisterait dans une telle mesure. Le coup porta droit. L'ukase fut retiré. On n'en décrètera pas de semblable d'ici longtemps. Honneur aux Sorelois protestataires !

Un notaire décidé Après une chambre de commerce, un notaire. Le notariat est une profession paisible. C'est souvent le refuge d'âmes nobles et calmes à qui répugnent le tumulte du palais et les luttes publiques. On y peut servir son pays sans grand éclat, mais efficacement, dans une demi-ombre qu'affectionnent certains caractères modestes. Parfois cependant les circonstances sont plus fortes que les tempéraments. Elles brisent même les cadres ordinaires des professions. On a vu des notaires serrer leurs parchemins, sortir de leurs pacifiques études et tenter des gestes que n'avaient pas encore osés les vétérans de l'action. Ainsi naguère le notaire Trudel de Charlesbourg. Fatigué de voir les compagnies de chemin de fer violer impunément la loi Lavergne, il s'est décidé à poursuivre le Canadien-Nord. Le procès fut mené jusqu'au bout et la compagnie condamnée.

Source de revenus L'heureux gagnant eut alors une jolie inspiration. Par un acte qui l'honore et donne à sa poursuite tout son sens, il se hâta de remettre à l'*Association canadienne-française d'Éducation de l'Ontario* les frais qu'il venait d'obtenir.

On admet que la plupart des compagnies de chemin de fer violent plusieurs fois, chaque jour, la loi Lavergne. N'y a-t-il pas là vraiment une source de revenus abondante et inexploitée... ? Que des patriotes imitent le notaire Trudel et nos amis d'Ottawa verront leurs maigres fonds grossir peu à peu. Ils pourront acheter du charbon pour leurs écoles, publier des tracts, fortifier leur organisation, etc., etc. Déjà ils ont le droit pour eux; quand ils auront, en plus, le nerf de la guerre, qui les empêchera de triompher? Fasse donc le ciel qu'il se trouve bientôt beaucoup de notaires... et d'autres gens aussi, non moins décidés que celui de Charlesbourg !

Les élèves du collège de Joliette Je m'aperçois que j'arrive au bout de mes pages, et j'ai encore deux intéressants dossiers à étaler. Il s'agit de voyageurs de commerce. Ce serait évidemment trop long pour cette chronique-ci. Remettons-les à la prochaine. Et signalons, avant de dire au revoir

aux chemins de fer, la vente patriotique organisée par les élèves de Joliette, en route vers leurs familles, lors des dernières vacances de Noël. Il leur restait quelques exemplaires de l'*Almanach de la Langue française*. Ils décidèrent de les écouler à bord du train. Aussitôt dit, aussitôt fait. Les almanachs furent enlevés en un clin d'œil au milieu du plus grand enthousiasme.

Bravo, jeunesse ! vous faites rougir les hommes d'aujourd'hui quand ils songent à ce qu'ils faisaient ou plutôt ne faisaient pas, lorsqu'ils avaient votre âge...

Pierre HOMIER.

L'ACTION FRANÇAISE DE 1917

Il ne nous reste plus de collections complètes de l'*Action française* de 1917. Nous prions ceux de nos amis qui possèdent des livraisons auxquelles ils ne tiendraient pas, de bien vouloir nous les retourner. Avec ces numéros et les livraisons dépareillées qui nous restent, nous pourrions peut-être reconstituer quelques collections complètes.

CETTE ENQUÊTE

Nous sommes contraints de remettre, une fois de plus, la publication de notre premier article sur le placement des épargnes canadiennes françaises, mais nous espérons bien que ce retard est le dernier.

LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS

A sa réunion annuelle du 9 janvier dernier, la *Ligue des Droits du français*, à l'instar de plusieurs de nos organisations nationales, s'est consacrée au Sacré-Cœur.

UNE GRANDE SOIRÉE D'ACTION FRANÇAISE

Les journaux quotidiens ont déjà renseigné, sur notre grande séance de la salle Saint-Sulpice, la plupart de nos lecteurs, mais nous tenons quand même à en enregistrer ici le souvenir.¹ Ce fut une soirée triomphale et deux fois réconfortante: par le ton des discours et l'allure de l'auditoire. Nous n'avions pas eu, depuis la manifestation La Fontaine, un public aussi nombreux, aussi vibrant.

M. l'abbé Groulx ouvrit la séance, résumant en traits spirituels, soulignés par les applaudissements, la carrière et les projets de l'*Action française*. Il insiste particulièrement sur nos desseins de propagande à l'étranger. "Je ne sais, dit-il, si nos premières tranchées sont vraiment dans les Flandres, ou quelque part sur les rives de la mer Noire, mais nous en avons sûrement à défendre, et pas uniquement celles que l'on pense, à Rome et en France où, par notre faute pour une bonne part, nous sommes tant méconnus et mal connus. Vous savez tout le mal que nous ont fait d'odieuses campagnes de presse. Elles nous ont enlevé des sympathies que nous pouvions croire plus fermes et plus durables. Cette année même, nous nous proposons de faire le service gratuit de la revue à un certain nombre de publicistes et de personnages influents de l'autre côté, et à cette fin, nous avons ouvert une souscription qui a déjà rapporté quelque chose et qui reste ouverte. N'est-il pas opportun, même urgent, de faire porter la défense aux points stratégiques, de fournir des munitions aux amis qui nous restent, d'apprendre à nos cousins et à nos protecteurs de là-bas, que nous avons des amis plus francs, plus véridiques, que le *Star* et la *Gazette* de Montréal; que la littérature anti-

¹ Une brochure spéciale sera du reste consacrée à cette magnifique réunion d'action française. Nous en recommandons d'avance la diffusion : elle contiendra le texte intégral de la conférence du R. P. Louis Lalande et se vendra 10 sous, plus un sou pour le port. A la douzaine, une piastre; à la centaine, huit piastres; au mille, soixante-dix piastres, frais de port à la charge de l'acheteur. On reçoit tout de suite les commandes au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, immeuble de la *Sawegarde*, Montréal.

française de Toronto, de New-York, de Londres, avant d'être accueillie et absorbée, demande à tout le moins d'être filtrée? N'est-il pas devenu nécessaire d'expédier en Europe, chez nos voisins qui lisent le français, des revues qui s'imposent, qui soient représentatives de nos mouvements d'idées et qui rendent justice à notre culture, si modeste soit-elle?"

Puis, après un nouvel appel en faveur de la revue et de son fonds de propagande à l'étranger, il présente ses deux collègues :

"Notre président de ce soir, dit-il, est celui-là même qui a écrit le premier article de l'*Action française*. Et si la revue a si vigoureusement marché, c'est qu'il lui avait dit: "Vers la supériorité!" et que les mots d'ordre de M. Montpetit sont généralement entendus. Le jeune professeur est de ceux qui ont compris que le talent confère des devoirs et que nul n'a le droit de ne pas servir magnifiquement les grandes causes lorsqu'entre elles et son âme il y a parenté morale. Le conférencier est aussi de la famille de l'*Action française*, et il me semble que nul ne s'en étonne. Depuis les temps déjà lointains où le Père Lalande donnait au Gesù des stations de carême faites pour chez nous, jusqu'au jour où "ayant fait sa valise", pour une tournée de conférences brillantes, il a promené sur nos mœurs et nos travers avec un talent fait de souplesse, la pensée d'un psychologue et d'un vigoureux moraliste, jamais le Jésuite n'a demandé qu'on lui pardonnât d'être resté de son pays et de sa race. Le révérend Père est l'adversaire déclaré de toutes les "bouches molles", et bien peu d'hommes chez nous ont su nous dire autant de vérités courageuses et ont su nous les dire plus utilement.

Il nous a prêché les fortes vertus, les délicates noblesses. Mais il me semble qu'il arrive aujourd'hui au sujet qui va résumer le caractère et la pensée profonde de sa prédication nationale. Et ce soir, il y a peut-être des affinités électives entre la conférence et le conférencier."

La conférence du R. P. Louis Lalande devait être la pièce de résistance de la soirée. Les lecteurs de l'*Action française* auront bientôt le plaisir d'en savourer le texte entier. Ils nous pardonneront donc de n'en donner ici, que de trop brefs extraits.

Après avoir défini la fierté, indiqué les motifs religieux de notre fierté, l'orateur a exprimé le désir de voir côte à côte les catholiques de toute race s'unir contre l'ennemi commun.

Car il y a un ennemi commun, dit-il. Il s'appelle l'hérésie.

Donnez-lui — en faisant abstraction des personnes — les petits noms que vous voudrez; surnommez-le protestantisme, luthéranisme,

calvinisme; fractionnez-le en sectes sans nombre se querellant entre elles, sans cesser d'être également indulgentes envers les incrédules bien mises et les vices puissants: vous croyez l'avoir multiplié? Vous vous trompez: il n'y en a qu'un. Surgisse une question de fond, où les consciences doivent se montrer au soleil, et aussitôt toutes ces sectes réconciliées forment contre nous l'ennemi unique et serré. Et cet ennemi ne désarme pas. Il peut être plus ou moins tolérant selon le tempérament des individus, selon les nécessités des temps, sa force, ses intérêts et un certain *fair play* accepté de confiance. avant qu'on en prenne la mesure. Mais l'ennemi-hérésie ne désarme pas en face de la foi romaine. Il ne peut pas désarmer, car il cesserait d'être Le protestantisme ne peut pas plus cesser de protester contre Rome, que les deux Cités de saint Augustin ne peuvent cesser de se haïr, que le démon ne peut cesser de combattre Jésus-Christ. Et c'est bien là toute la source de nos fiertés chrétiennes: être haïs et persécutés pour Celui qu'on a haï et persécuté le premier. C'est notre gloire de faire cause unique avec Lui et, disons-le tout de suite: ce doit être aussi la source de notre indomptable courage à toujours recommencer sur tous les terrains, politique, social, mondain, scolaire, traditionnel, que de savoir, nous petit peuple de baptisés et de communiés, que nous combattons pour une cause où il n'est pas besoin de s'inquiéter de la victoire, mais seulement des coups à donner et du devoir à accomplir, et que cette victoire étant l'affaire de notre Chef, le Christ toujours vainqueur à la fin, elle viendra, elle viendra, oh ! il faudra bien qu'elle vienne un jour, si longtemps qu'il faille l'attendre !

Observez bien notre situation. Vous verrez vite que de l'antinomie de deux croyances, bien plus que de l'antagonisme de deux langues, naissent la plupart de nos misères. Plus d'un fait de notre histoire ne s'explique que dans la lumière de cette observation. Et c'est dans cette même lumière que nos frères dans la foi, séparés de nous par la langue et l'origine, devraient consentir à résoudre les problèmes troublants de l'avenir.

Comme il faut la courte vue du parti pris pour rétrécir, comme on le fait souvent, le champ de nos batailles et ramener la cause de nos frictions à d'insignifiants détails politiques, à la gaucherie dans une manœuvre, à l'intransigeance d'un parleur sincère, à la tactique d'un parti déjouée par la tactique d'un autre, aux dessous d'un débat mal mené, d'une réclamation fâcheuse ou d'un écart de langage ! Toutes ces maladroites, s'il s'en trouve, ne sont que des occasions engendrant

des prétextes. Des maladroites regrettables, soit ! que nous avons tort de fournir, je le veux bien !

Mais la cause foncière, c'est le fond même de la nature des deux ennemis : l'hérésie en face de l'orthodoxie.

L'orateur, précisant bien qu'il n'entend point s'occuper des personnes, "souvent meilleures que leur religion", continue :

Or, en présence d'un pareil ennemi — l'hérésie — deux choses importent : la première, de ne pas envahir son domaine. La deuxième, de nous tenir fièrement sur le nôtre, pour qu'il ne l'envahisse pas non plus, — attendu que si on recule, il fonce dessus ; si on se fait petit et peureux, il devient féroce ; si l'adversaire ne se tient pas debout, s'agenouille ou se couche, il trépegne de mépris et il le piétine ; si on lui jette un fragment de droit comme un os pour l'apaiser, il s'affame jusqu'à la fringale, il exige un os avec de la chair, et, s'acharnant au conciliateur qui le lui a accordé pour se sauver, il le poursuit, le force à sortir par une porte, le force de sortir par une autre, jusqu'au moment où étant sorti par une dernière porte, il se trouve enfermé... dehors.

Non, l'expression franche de la vérité ne nous aliène pas l'hérésie. Nous ne la rendons pas irréconciliable. Elle l'est. Elle l'est, même quand nous vivons en parfait accord à ses côtés, par les prodiges d'une gymnastique constante de tolérance, d'un mécanisme actionné et huilé par la crainte mutuelle et les intérêts commerciaux. De tous les procédés propres à entretenir son antipathie, je n'en sache pas de plus sûr et de plus humiliant que notre abdication de toute dignité et l'empressement à excuser nos adversaires pour mieux nous accuser nous-mêmes. Nous avons des défauts : ils se peuvent corriger sans les crier au voisin en lui demandant de nous fustiger ! Nous parlons trop haut : ça nous caractérise ; trop souvent ça nous caractérise davantage. La *speechomanie* nous épuise. Nous avons besoin de faire des coups de tête, aussi tenaces que l'ardeur d'une marmite dont les bouillons font sauter le couvercle et s'apaisent aussitôt au contact du grand air ; de clamer aux quatre vents nos griefs sans rien faire pour les redresser.

Tout cela agace inutilement l'ennemi. Mais ça ne le fait pas ce qu'il est. Il le serait tout de même sans nos menaces bavardes. Quand un léopard énervé par la chaleur, piqué par les guêpes, agacé par les mouches, mange son gardien, il est bien permis de croire que les mouches, la chaleur et les guêpes lui ont fourni l'occasion de montrer son beau caractère et son appétit. Mais il l'a mangé parce que léopard. Et un léopard mange toujours un gardien qui ne se tient pas à sa place

et lui ouvre la porte, n'y eût-il pas de mouches pour l'agacer, pas de chaleur pour l'énerver, pas de guêpes pour le piquer.

Ne vous est-il jamais arrivé, regardant le point de départ de la pente où nous avons glissé, d'entendre les pauvres raisons de surface qu'on en donne? Et presque toujours les mêmes! Les mêmes, en 1874, dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick; les mêmes pour les métis catholiques et leur chef, en 1885; les mêmes, répétées depuis vingt-cinq ans, pour les enfants catholiques du Manitoba; les mêmes dans l'Ouest, les mêmes dans le Nord, les mêmes partout! Engendrées par l'opportuniste, mises au monde par la rivalité des partis politiques affamés, servant à leurrer les simples et à cacher à leurs yeux la vraie raison, celle qui devrait grouper toutes les consciences catholiques dans une fière résistance, — et c'est à savoir: l'hérésie reprenant sa revanche sur le catholicisme en confisquant à l'école l'âme de ses baptisés.

Accidents que tout le reste! En allant au tréfonds de ces luttes de vie ou de mort, nous retrouvons les deux ennemis séculaires en face l'un de l'autre.

Jamais peut-être cette vérité n'est apparue plus évidente que dans les derniers conflits d'éducation de l'Ontario. Il suffirait, si on ne craignait de froisser des susceptibilités et d'enfreindre des désirs, qui, pour nous, sont des ordres, de les résumer, pour démontrer notre thèse et ses conclusions. Cependant il m'est bien permis à seule fin de prouver l'identification de notre cause à celle de l'Église de citer des témoignages très probants pour nous et très troublants pour d'autres.

La revue des Jésuites de Londres *The Month*, signalait, dès le mois de février 1910, nos divisions entre catholiques dans la question scolaire ontarienne, et elle avertissait ses lecteurs de langue anglaise de bien prendre garde aux desseins de l'ennemi commun qui sous prétexte d'école menaçait l'Église du Canada "*and her very existence in the future*".

Six ans plus tard en décembre 1916, puis encore en octobre 1917, après les tristes événements que vous savez, la même revue, comme d'ailleurs *The Catholic Mind*, publiée par l'*America Press*, de New-York, comme le *Casket* d'Antigonish et bien d'autres, reprend: "*The campaign against the use of the french language in the public and the Catholic schools of Ontario is, essentially and unquestionably a campaign against Catholic religious education... I am convinced* — et cette conviction, dit l'auteur, me vient de mes études et de mon long séjour au Canada — *that were the French of Ontario Protestants or Secularists instead of*

Papists, they would enjoy the use of their language as freely and unreservedly as the Welsh enjoy theirs in Wales."

Comment donc expliquer, écrit encore M. Francis W. Grey, toujours avec l'approbation du directeur du *Month*, si la guerre contre le français dans Ontario est, comme je l'ai démontré, "*inspired by a definite, deliberate, anticatholic animus, how come the majority, or a large minority, of english speaking Catholics — mostly, if not exclusively Irish — to be on the side of the ANGLICIZORS, of the implacable enemies of Catholic education, as they are? . . . It is a mystery of human inconsistency . . . passing my comprehension . . .*"

N'insistons pas. Cette conclusion particulière, en parfaite harmonie avec notre conclusion générale, confirme en nous la nécessité où nous sommes, peuple catholique, jeté par le sort des batailles et les secrets desseins de Dieu sous une domination hérétique, d'accepter, quand notre prudence et notre respect du droit des vainqueurs n'ont pu les éviter, les conflits ouverts ou dissimulés de deux doctrines irréconciliables. Nous sommes au monde et deux fois baptisés pour défendre la nôtre. Nous ne sommes pas libres de ne pas la défendre. Elle sera toujours une source de malentendus, mais qu'importe? On ne choisit pas sa vie ni comme individu ni comme peuple: on la prend et on la mène! On ne choisit pas toujours non plus les causes à défendre: on les accepte, et, si on le peut, on les gagne. Les meilleures durent longtemps. On use son cœur et sa tête à les faire triompher. La nôtre est de celles-là, et comme elle s'identifie avec l'Église, elle nous fait l'honneur d'avoir le Christ pour chef. Oh! il peut y en avoir de moins douloureuses et de plus payantes; je n'en sache pas de plus sûre de la victoire finale et, en tout cas, dont les humbles combattants puissent être plus fiers.

L'orateur parle ensuite de la fierté de race. Il résume à grands traits les hautes qualités et les caractères distinctifs du caractère français, les gloires de nos ancêtres particuliers, puis nos erreurs et nos faiblesses propres. Évoquant la grande scène des portraits d'*Hernani*, il conduit ses auditeurs dans la galerie idéale de nos aïeux et les fait écouter la voix de ces images augustes.

Nous détachons de ce morceau, avec le regret d'être obligé de borner nos citations quelques passages typiques:

— Aimez d'abord, disent-elles, la vérité si vous voulez être libres, et dites-la. Car c'est une lâcheté, et la pire de toutes, quand on possède la vérité, de cacher sa pensée. C'en est une autre de n'oser pas la dire à

haute voix, de la murmurer comme si elle était incertaine, expirante, et comme si on parlait dans la chambre d'un moribond.

Vous craignez de soulever des questions brûlantes? Il y en a toujours eu, il y en aura toujours, des questions brûlantes. Personne n'a soulevé plus de questions brûlantes que Notre-Seigneur. Notre procédé, à nous, c'était de les traiter franchement, et c'est alors qu'elles cessaient d'être brûlantes. Les paroles, par ailleurs, ne suffisant à rien, poussez jusqu'à l'apostolat. Rien n'est plus plat que la vie d'un citoyen recroquevillé sur lui-même et se désintéressant de ses compatriotes et de sa patrie, qui n'a que des générosités lucratives et des aumônes payantes: l'aumône de sa signature qu'il n'a jamais rachetée sur une liste publique; dont l'horizon large comme le panier dont il tient l'anse se borne à sa petite affaire, et à qui c'est très égal que ses concitoyens soient maltraités et sa patrie devenue terre corvéable à la merci des voleurs.

Écoutez encore: Ne parlez jamais d'abattement; c'est quand tous les égoïsmes vous abreuvent d'humiliations que vous devez lever le front plus haut, et que vous devez agir, toujours agir! Pour le patriote catholique, il y a la communion de trois églises; c'est assez! Vous n'êtes pas encore dans les expiations de l'église souffrante, encore moins dans la gloire de l'église triomphante; en les attendant, le devoir est de combattre dans l'église militante; ne fondez pas l'église dormante, et ne dites jamais d'un parvenu couché:

“Quel chanceux! Il se repose!”

Non, non, un rentier n'a pas fait tout son devoir et il n'a pas de quoi être fier, parce qu'il s'est arrondi une petite fortune, n'a pas volé que l'on sache, jamais paru en police correctionnelle, et s'accorde avec sa femme. Sa vie n'est pas pleine parce qu'il n'a plus besoin de personne, lorsqu'on a besoin de lui! Eût-il des maisons de rapport, cheval ou limousine, une place au banc d'œuvre, son nom sur un vitrail d'église, eût-il payé sa contribution à l'association pieuse dont il est le membre le plus absent, prêté sur première hypothèque et marié ses filles, il reste un être méprisable si, dédaigneux du bien commun, il s'enferme dans son bien-être pour digérer ses succès et ses dîners et traiter de trouble-fête les gens qui crient quand c'est à d'autres qu'on fait mal. s'il se plonge dans son fauteuil rembourré, au fond de sa chambre ou de son boudoir dont il a soigneusement fermé la porte en disant: “Qu'ils s'arrangent!”

Écoutons encore : La patrie a besoin de tous ses enfants. Chacun a le devoir de l'aimer et d'être à elle tout entier. Qu'il n'y ait donc pas à son service ce schisme de deux hommes dans le même : l'homme privé fier de son pays, et l'homme public qui en spécule et le trahit.

Qu'il n'y ait pas non plus deux peuples, dès qu'il s'agit de l'intérêt évident du peuple, deux races dès qu'il s'agit des droits de la race, deux églises, dès qu'il s'agit des libertés de l'Église. Que tout ce qui est livré à l'opinion libre des hommes vous divise en partis et vous émiette tant que vous voudrez : questions de troisième ordre, de tarif, de douane, de patronage, de transport, d'élevage, de mines, de terre et d'eau... Mais que ce soit pour vous retrouver unis du moment qu'on touche à vos droits essentiels garantis par la constitution, la conscience et la nature; pour faire bloc sur un terrain où il n'y a pas place pour des opinions mais pour la certitude; non pas un bloc qu'on proclame sur les toits et qui provoquerait le bloc ennemi, mais une entente indiscutée, prévue, automatiquement imposée par la main sacrilège des adversaires se portant sur le dépôt sacré que le Canada français catholique tiendrait en dehors des partis politiques...

Cet appel émouvant, traversé de plaintes et de colères patriotiques, se terminait par cet hommage qu'on nous saura gré de recueillir pour l'honneur de la *Ligue des Droits du français*.

Mais c'est assez, et je vous remercie. C'est même trop, et je vous demande pardon.

Redescendons de cette galerie où nous nous sommes égarés dans une longue distraction. Pour vous du moins, travailleurs et amis de la *Ligue des Droits du français* et pour tous ceux qui en ces derniers temps ont fait cause commune autour de nos libertés, ces tableaux, ces visages augustes, n'ont pas de reproches. Dans leur sourire, ainsi qu'en un livre ouvert, dans leurs yeux comme dans les plis d'un testament dont vous seriez les exécuteurs, vous lisez l'approbation de votre œuvre. Ils vous disent merci de les si bien continuer. A tous vos autres titres : noblesse du baptême, vaillance du sang et de l'apostolat, gloire des origines et de l'histoire, ardeur généreuse du tempérament, ajoutez pour éclairer les heures de dévouement austère et de labeur sans retour, ajoutez ce merci des ancêtres contents de vous : ce sera l'un des titres les plus réconfortants de votre fierté.

M. Montpetit, après la voix du prêtre, devait faire entendre celle de l'économiste. Nous détachons de son discours les parties essentielles :

Nous avons été abreuvés. On a dirigé sur nous les répétitions d'une mitrailleuse chargée jusqu'à la gueule de mots rugueux. Ils en ont jeté partout, comme il est dit, à peu près, dans une comédie du doux Racine. Ils sont différents, voilà tout; et, chez eux, il paraît que tout ne finit pas par des chansons. Un office de renseignements, de défense froide et de publicité, logé au centre même de notre province, aurait tôt fait de nous garder contre le ressac de ces calomnies qu'il ne faut ni mépriser totalement ni redouter à l'excès. La caravane passera. Il circulait, avant la guerre, dans la vaillante armée française, quelques joyeuses maximes qu'une amitié très chère m'a permis de recueillir. Celle-ci, par exemple, qui n'a plus sa raison d'être et que je cite uniquement à cause de sa philosophie: "Ne faites jamais aujourd'hui ce que vous pourrez faire faire par un autre demain"; ou cette autre, si profonde dans sa brièveté: "*Divise par deux*". Quelle règle admirable! C'est l'expression mathématique de ce mot, parti de Gavroche et des faubourgs pour gagner la France: T'en fais pas. Si quelqu'un prétend que vous êtes un génie, c'est-à-dire, somme toute, un homme de quelque intérêt, aussitôt l'aphorisme vous incline à la modestie qui sied: *divise par deux*. Si l'on vous affirme au contraire que vous êtes le dernier des hommes et le rebut des peuples, le même impératif produit sur vos nerfs l'apaisement qui convient: *divise par deux*, — demi-tasse, — *half-speed*. Essayez, c'est merveilleux.

Une telle attitude à notre égard a le singulier mérite de la franchise. Nous avons acquis, au prix de notre confiance, la vérité brutale. C'est un résultat. L'ère des calculs est close; et, seule, la réalité compte et sonne. Si nous nous donnons la main, nous n'aurons plus la peine de dire: excusez mon gant.

Le don le plus précieux que nous ait apporté cette lutte démasquée c'est l'union. Des années d'exhortations n'eussent pas accordé nos volontés; et voilà que les faits nous ont rapprochés et confondus. Nous serrons les coudes et les rangs. Nous avons fait un lien très sûr de ce qu'il y a d'unanime en nous: notre foi, nos traditions, notre langue, notre race, notre pays même aux dessins robustes. N'allons pas perdre, pour une satisfaction mesquine, pour un intérêt d'un jour, ce bien inappréciable et fragile. Nous devons apprendre la discipline de l'esprit sans abandonner d'être un peuple libre. Cela ne sera pas facile à notre tempérament. Notre suprême victoire sera remportée sur nous-mêmes. Pour nous y préparer, travaillons ensemble sur un plan nouveau, soucieux avant tout de l'avenir, confiants dans notre propre force,

épris de notre dignité, fondant sur la vigilance et le droit la seule véritable harmonie.

Une doctrine nous sera nécessaire, une doctrine de minorité, et je ne crois pas qu'elle doive être uniquement politique. Non pas, on l'entend assez, que l'action politique soit vaine et négligeable: elle est beaucoup mieux que cela, si elle demeure l'aboutissant de nos efforts, le moyen dernier de faire triompher nos aspirations légitimes et justes. Mais elle ne sera vraiment possible et efficace que si nous nous y livrons après avoir abondamment nourri nos énergies. Cela ne sera que si nous acquérons de la méthode, dès l'école d'où tous les chemins partent vers la vie. L'empirisme a pu être, jusqu'ici, une de nos faiblesses. Nous allons, le long des routes, au petit bonheur, et, comme dans nos campagnes, en bas des côtes, tout le monde descend. "Le problème moral le-plus difficile à réaliser, écrivait récemment M. de Launay, n'est peut-être pas tant d'accepter l'organisation que d'y croire. En cela comme en tout, il faut, contrairement à ce qui a été fait depuis un siècle et demi, viser à créer, à rétablir une atmosphère de foi." N'était-ce pas cela même que voulait affirmer un autre écrivain, traçant, dès les premières pages d'un livre sur l'après-guerre, cette ligne: *il faut organiser l'innovation*. La nation se forme comme l'individu, sur un programme éprouvé, sur des idées générales, mises au service de la collectivité. Prévoir n'est pas qu'un mot cité depuis des siècles comme une règle excellente de gouvernement; mais le résumé de toutes les entreprises fécondes fondées sur le travail médité et sur la science. Certes nos paysans du XVIIe siècle avaient cette fierté dont vous a parlé le Père Lalande; et le baron La Hontan, qui avait des lettres et des voyages, les comparait volontiers à des Castillans; mais ils avaient l'ardeur obstinée des terriens, et ils subissaient la grande loi du sol. Comprenons bien ce que nous voudrions être. Nous avons accepté de demeurer français; et nous le sommes plus encore que nous le croyons et beaucoup plus qu'on ne se plaît à le nier. Voilà notre titre de noblesse, auquel nous avons tout sacrifié. Reconnaissons que c'est porter un grand nom et une lourde responsabilité. Dirigeons, avec lucidité, nos activités vers tous les domaines: littérature, art, science, industrie, commerce, pour former, d'abord et surtout, des compétences; sachant bien que le succès des nôtres sera, en définitive, celui du Canada tout entier, et la seule revanche digne de nous.

C'est poser la question économique. Jamais, peut-être, elle ne fut plus d'actualité. Répétons-le: lorsque nos pères sont montés à la tri-

bune, ils s'étaient mis à l'école de la constitution anglaise. Ils la possédaient, ils s'en armaient. La bataille, aujourd'hui, n'est plus constitutionnelle, mais économique. Mettons-nous donc à l'école du progrès moderne. Enrichissons-nous. Ce qui ne veut pas dire que la richesse soit le but essentiel de la vie, ni même un but en soi. L'idéal garde chez nous ses droits imprescriptibles; mais notre civilisation, pour subsister, doit emprunter à l'époque quelques-uns des traits qui la marquent. La richesse est un moyen que nous n'avons pas le droit de repousser, si notre vie même, notre vie nationale, en dépend. Ne nous attardons pas à des menaces qui, à cause des complexités de notre régime, pourraient se retourner contre nous. Rien ne vaut l'action positive, constructive, sûre des lendemains. Nous avons le nombre, le sol et le temps: de ces trois choses est sortie toute la production; que n'en pouvons-nous pas espérer pour nous-mêmes? Ici, comme ailleurs, cependant, l'organisation s'impose. La première démarche consistera à dénombrer nos ressources qui sont "insoupçonnées", ce qui voulait dire autrefois qu'elles étaient inconnues, ce qui voudra dire désormais qu'elles sont inépuisables. De là peuvent sortir les capitaux qui nous manquent; et, pour le reste, nous avons des bras et du cœur à l'ouvrage, fondant notre espoir non seulement sur l'appui de l'État, mais sur l'initiative des groupements et des individus. Puisseons-nous, dans cinquante ans, alors que nous serons six millions, donner le spectacle d'un peuple grandi au sein même de l'adversité, resté fidèle à ses origines, fidèle à l'intelligence, mais devenu suffisamment fort pour que ceux qui n'apprécient que la fortune acquise soient obligés de compter avec lui.

L'action parlementaire prendra dès lors un saisissant relief. On a dit et redit que l'intérêt mène le monde: cela est vrai, hors les temps de crise. Un jour viendra où, la paix rétablie, les hommes retourneront à leurs travaux. Ils retrouveront alors leurs anciens mobiles: ils obéiront à leurs convoitises. L'heure sonnera des discussions politiques qui diviseront les hommes suivant leurs appétits. Alors, ceux qui auront su tabler sur le temps pour refaire leurs forces pourront, non pas dominer, car cela importe peu à leur âme civilisée, mais poser dans la balance le poids d'une volonté éclairée, et les conditions d'une vraie liberté.

Nous remplirons totalement, en ces temps lointains, notre véritable rôle en cette terre d'Amérique; et l'on verra que, sur nous, la calomnie s'est fourvoyée. Certes, nous n'aurons pas l'outrecuidance imbécile de nous croire supérieurs à tous ceux que le sort nous a imposé de cou-

doyer. Nous avons nos supériorités à nous; elles remontent assez haut pour être des titres suffisants au respect des autres. Elles sont des faits que l'histoire a confirmés. Nous avons nos supériorités; et de les connaître nous justifie pleinement de les admirer et de les défendre. Si nous nous comparons, notre raison se rend compte que nous n'avons pas beaucoup à envier à autrui. J'ai surpris naguère le sourire gouailleur d'une figure hautaine à l'aspect de nos campagnes paisibles. Avec une morgue de nouveau riche, elle murmurait ce dédain: "Ces gens en sont encore à cent ans en arrière; ils n'ont pas avancé d'un pas: ils sont morts!" Morts à quoi? Car il faut s'entendre une bonne fois. Ces petites gens sont routiniers; mais ils ont conservé leur rêve dans les bornes mêmes de sa beauté. Ils sont d'une délicieuse survivance. Approchez-vous d'eux; questionnez-les; regardez-les. Ce sont des Français; des paysans français. Rudesse, solidité, entêtement; tout cela mêlé à une noblesse de cœur, à une délicatesse de sentiment que le passé leur a transmis, car ils sont d'un lignage très pur. Ils sont, aussi eux, une civilisation; et la philosophie n'a pas encore tranché entre la leur et celle qui menace de faire de nous tous des mécaniques intensives. Ils sont une barrière à l'envahissement de l'américanisme le moins enviable, celui qui n'a pas d'idées, l'américanisme hâbleur. Ils sont d'une famille et perpétuent en eux ce que les musées des plus riches veulent reconstituer dans des ensembles morts. Ils gardent le flambeau. Ce que d'autres recherchent dans le temps pour en parer leurs maisons d'hier, ils le perpétuent en eux, comme une toile rare et ancienne, un vieux meuble, la page résistante d'un livre que personne encore n'a refermé. Ils peuvent et doivent apprendre, et tous le leur conseillent; mais qu'ils restent ce qu'ils sont. Ils possèdent quelque chose que d'autres ont perdu: la race; quelque chose que toutes les fortunes ne ressusciteront jamais: la vie. Et je ne sais pas si c'est un tel paradoxe que de prétendre, au point de vue social, qu'un paysan du Saint-Laurent vaille un milliardaire de New-York.

M. et Mme Joseph Saucier, M. Albert Chamberland avaient bien voulu nous prêter leur gracieux concours. Le public leur a déjà dit son admiration; nous les prions de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

NOTRE ALMANACH

Il ne nous reste qu'un petit nombre d'exemplaires de l'almanach de 1918. Pour ceux qui ne l'auraient pas vu, et pour témoigner de notre reconnaissance envers les auteurs de ces bienveillantes appréciations, nous enregistrons ici ce qu'en ont bien voulu dire le *Parler français* et la *Nouvelle-France*.

La note du *Parler français* est de M. l'abbé Camille Roy. Elle dit : "Cet *Almanach* fait grand honneur à la Ligue des Droits du français et à ses collaborateurs. C'est le troisième de la série, et il est particulièrement remarquable pour la variété et l'intérêt des articles qui y sont inscrits. La langue française, et notre histoire, et nos institutions y sont tour à tour célébrées, mises en lumière, au besoin défendues par des plumes alertes, documentées, souvent éloquentes, toujours solides. Nous ne pouvons faire ici l'éloge d'aucune en particulier, sans paraître injuste pour les autres. Signalons seulement l'exhortation patriotique de M. Pierre Homier, en faveur de la langue française. Parler la langue au foyer, dans la rue, au téléphone, aux bureaux des services publics, la parler correctement, voilà ce qu'il faut faire en ce pays, partout où il y a des Canadiens français. Rappeler à tous ce devoir, voilà la "Croisade nécessaire", et tous les lecteurs de l'*Almanach* entendront l'appel toujours opportun qui leur est fait."

La note de la *Nouvelle-France* est de M. l'abbé Lindsay. Elle est tout aussi aimable. Lisez plutôt. "On a déjà dit tant de bien de cet almanach qu'il est difficile de rien ajouter à sa louange. Et pourtant, on ne peut le laisser paraître sans répéter, avec tous ceux qui l'ont apprécié, qu'il est digne de ses devanciers (comme si cette fidélité à l'idéal n'était pas de rigueur dans pareille œuvre). Ajoutons à ce compliment presque banal, l'éloge de l'heureux choix des sujets qui y sont traités, tous du terroir, bien entendu, celui des auteurs distingués qui ont signé et le charme qui se dégage de la lecture de ces pages imprégnées du plus pur patriotisme. Il y a en outre dans ce recueil, de dimensions pourtant assez modestes, une mine de renseignements utiles pour les personnes de toute catégorie, les historiens, les ménagères, les amateurs de légendes, les pédagogues et les chasseurs. Avis à tous ces Messieurs et Dames de se procurer au plus tôt ce précieux almanach, dont la collection

formera plus tard un arsenal aussi commode que redoutable contre les assauts de l'anglicisation".

L'almanach de 1919 tentera de mériter ces éloges, et d'autres encore. Pour répondre aux nombreux désirs qui nous ont été exprimés, il augmentera son format et diversifiera sa matière. Il augmentera forcément aussi son prix de vente, mais il offrira assez d'attraits pour que personne n'ait à s'en plaindre. Ce prix a été fixé à 25 sous l'exemplaire, \$18 le cent, \$150 le mille. On peut tout de suite — et nous souhaitons qu'on le fasse — nous donner les commandes, payables sur livraison.

Les exemplaires qui nous restent des éditions de 1918 et 1917 se vendent aux prix ordinaires: 15 sous l'exemplaire, plus 3 sous pour les frais d'expédition; \$1.50 la douzaine, \$10 le cent, \$75 le mille, plus les frais de port. A la douzaine et par la poste, les frais d'expédition sont de 30 sous. Par quantités plus considérables, nous expédions aux frais de l'acheteur.

JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

"LE CLERGÉ ET L'ACTION SOCIALE"

M. l'abbé Lionel Groulx, notre distingué collaborateur, veut bien nous permettre de publier le texte de la lettre qu'il a adressée au R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., à l'occasion de la publication du dernier livre de celui-ci: Le Clergé et l'action sociale:

Mon cher Père,

Je ne veux point vous féliciter de votre dernière brochure, *Le Clergé et l'action sociale*. Je veux plutôt vous en remercier comme d'un service courageux. Vous nous rappelez des vérités opportunes; vous l'avez fait brièvement, sans phrases, sans vaine érudition, avec cette clarté d'exposition qui est le propre de vos ouvrages. Vous allez mériter qu'on aille jusqu'à vous relire: ce qui est bien, en notre pays, un honneur de quelque importance.

Il faudra vous bénir d'avoir fait disparaître beaucoup de prétextes à l'inaction. Si certaines questions sociales ne sont pas de chez nous, la question sociale est partout, semblez-vous nous dire. Toujours et partout les catholiques ont le devoir de prouver la bienfaisance de leur foi et je ne sache pas que l'apathie ou l'imprévoyance soient des vertus

du catholicisme. Hélas ! pourquoi faut-il que l'histoire nous montre trop souvent les fils de l'Église comme des hommes qui marquent le pas et qui ont pris l'habitude de commencer trop tard ? Une pareille faute serait deux fois impardonnable au Canada, de la part d'un peuple jeune qui a tout le passé pour l'instruire, qui n'est tenu d'inventer ni la doctrine ni les œuvres, mais qui n'a besoin que d'adapter à une situation concrète des doctrines et des œuvres justifiées par l'expérience.

Mon cher Père, vous adressez votre brochure à tout le clergé ; je l'adresserais plus volontiers aux jeunes séminaristes, à ceux qui ne pourront manquer de prendre un sens aigu des réalités actuelles et prochaines et qui ont le devoir d'adapter leur vie aux exigences de leur pays et de leur temps. Ces jeunes gens ont besoin d'apprendre que le prêtre doit s'imposer au peuple, non seulement par la dignité surnaturelle du caractère, mais aussi par l'activité du travail et l'éminence du dévouement. S'ils doivent être le prêtre de l'Église universelle, ils doivent être aussi le prêtre de leur province, de leur race. L'Église n'exclut point ce particularisme ; Elle veut au contraire, que l'ouvrier s'adapte à son œuvre, à son milieu, aux âmes qui sont la portion de son héritage. Nos jeunes séminaristes ne peuvent donc se désintéresser totalement des choses de leur pays, de ses besoins, des œuvres qui demain solliciteront leur dévouement. C'est à eux qu'il appartient, dans leurs moments de loisir, de suppléer le travail de leurs maîtres qui ne peuvent tout faire. Qui peut bien leur défendre de regarder quelquefois par la fenêtre pour y apercevoir les moissons blanchissantes et étudier le champ de leur zèle ?

Vous le soulignez, mon cher Père, avec beaucoup d'à-propos, c'est l'heure des devoirs précis et de l'action sans retard. Il y a des méthodes et des attitudes qui pouvaient être bonnes hier, qui demain ne vaudront plus rien. Ce serait folie, par exemple, que de vouloir enrayer certains mouvements des classes laborieuses, par la seule action des doctrines, sans y ajouter la bienfaisance des œuvres chrétiennes. Non, ne commettons pas cette grave illusion de vouloir contraindre indéfiniment le pauvre peuple à choisir entre sa foi et ses intérêts matériels. Si, par d'irréparables fautes, notre catholicisme se montrait impuissant à fournir les solutions urgentes, nulle force au monde ne pourra empêcher les masses populaires d'aller chercher ces solutions ailleurs.

Peut-être aussi les jeunes gens des séminaires pourraient-ils se rappeler que le prêtre est grandement honoré en ce pays et que tout

honneur et tout privilège doivent correspondre à un mérite incontestable et se justifier par des raisons de haute utilité. Moins que personne, nous ne devons, devant les classes pauvres, nous laisser effleurer par le soupçon de l'indifférence à leur "malheurs immérités", et nous donner l'air de n'intervenir à la fin que pour la défense de nos prébendes.

L'Église canadienne a su, dans tout son passé, s'adapter merveilleusement aux besoins du peuple. Et c'est notre ferme espérance, c'est notre certitude qu'elle ne faillira pas à ses tâches prochaines.

De votre brochure, mon cher Père, je vous remercie donc comme d'une bonne action. Ce n'est pas seulement de l'action catholique que vous faites, c'est de la meilleure action française. L'action sociale de notre clergé pourrait contribuer à cette coordination des énergies dont nous parlions il y a quelque temps. Ne serait-ce pas travailler dans le vide que de reculer constamment sur le terrain social pendant que nos efforts voudraient opérer le réveil de l'âme française? C'est bien là, j'en ai peur, le grand péril de l'avenir, que les plus fortes crises de la vie nationale coïncident chez nous avec un recul de l'idée religieuse et la complication d'angoissants problèmes sociaux et que nous restions impuissants devant des tâches surhumaines.

Bien cordialement,

LIONEL GROULX, ptre.

NOTE POUR LES AUTEURS

Les auteurs qui désirent qu'il soit rendu compte de leurs ouvrages dans l'*Action française* voudront bien les adresser en double au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal.

LE SECRÉTARIAT DE LA
LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS
EST MAINTENANT OUVERT

de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures tous les
jours, de 10 heures à 1 heure le samedi.

PARTIE DOCUMENTAIRE

L'OFFENSIVE EN SASKATCHEWAN

Une grande offensive sur le terrain de l'école et de l'enseignement des langues se dessine en Saskatchewan. En attendant des détails supplémentaires, nous enregistrons ici le texte d'un certain nombre de vœux qui marquent le sens de l'attaque et démontrent à l'évidence son caractère systématique.

I. — La Gazette de Montréal a publié, dans son numéro du 22 février, une dépêche de Saskatoon donnant le texte des vœux suivants, adoptés par une très grande (overwhelming) majorité, au congrès des commissaires d'écoles de la province:

"That no person shall be eligible to be elected as a trustee unless he is a British subject, and shall not be eligible to be elected as trustee unless he is able to read and write the English language."

"That this convention urges the Provincial Government to take the necessary steps to ensure that every child in the province receives adequate and proper instruction in the English language."

"That no language except English be used as the language of instruction in any school in the province."

"That no language except English be taught during school hours in any school which comes under the provisions of the School Act."

La dépêche ajoutait qu'un amendement à l'un de ces vœux — proposant d'excepter de son application la langue française — n'avait pas trouvé de secondaire.

Le 16 février, la même Gazette publiait cette dépêche de Regina:

Regina, February 15. — After a lengthy discussion on the language question in the schools, the Grain-Growers this afternoon re-affirmed their position of two years ago by passing the following resolution:

"Resolved, that the provincial government be asked to amend the Education Act to provide that every child in Saskatchewan be given a practical knowledge of the English language; that all elementary schools be brought under government control and inspection, and that an effective system of compulsory education be enacted."

A further resolution was adopted calling for a change in the school regulations. As they stand at present, a language other than English may be taught in the schools between the hours of three and four o'clock. The request is now made by the Association that this be changed to read that languages other than English may be taught in the schools after four o'clock.

III. — *La Sentinel*, l'organe des orangistes, dans son numéro du 21 février, publiait les trois résolutions suivantes, adoptées, les deux premières par la loge orangiste dite Kitchener, No 2671, de Prince Albert, dans sa séance du 6 février, la deuxième par la loge Moose Jaw County, le 5 février:

SCHOOL AND LANGUAGE.

Whereas, a sound public policy demands that every child in Saskatchewan receive a good working knowledge of English, and to attain this end the English language should be the sole medium of instruction in the public schools of the Province;

Whereas certain privileges were granted by section 177 of the School Act to French and other non-English peoples to obtain for their children instruction in their own mother tongue;

Whereas this was intended merely to be permissive and not to supersede the clause of the said section, which reads: "*All schools shall be taught in the English language*";

Whereas, abuses of various kinds have crept in, especially bilingual instruction in such schools, in some cases to the neglect of English;

Therefore be it resolved that we, the members of Kitchener L.O.L. No. 2671, request the Most Worshipful Grand Lodge of Saskatchewan to ask for the repeal of Section 177 of the School Act, with the exception of the first clause: "*All schools shall be taught in the English language*", that the Most Worshipful Grand Lodge urge the withdrawal of the following *authorized* text books: Canadian Catholic Readers, Bilingual Series of Readers, and German Eclectic Readers, believing that they tend to the propagation of ideals inimical to the best interests of the Province and that a uniform system of English Readers should be authorized.

SCHOOL TRUSTEES' CONVENTION.

Resolved that Kitchener L.O.L. No. 2671, in general meeting here assembled, do respectfully urge upon all English-speaking trustees the

importance of attending the School Trustees' Convention, to be held in Saskatoon on the 20th and 21st, to insure that the English language shall be the only one taught in the schools of the Province of Saskatchewan.

ENGLISH TEXT BOOKS.

When the Resolutions Committee reported, the lodge unanimously adopted the following:

"That whereas, under the B.N.A. Act, the Provincial Legislature and Government has control of all matters pertaining to education in the Province, and has jurisdiction and authority over all primary and secondary schools therein, and is responsible for school districts, inspection of schools, and for the authorization of text books in connection therewith:

"And whereas, in the Province of Saskatchewan some primary schools are permitted to use text books not authorized and in language other than the English, the official language of the Province;

"And, whereas, in all primary schools pupils attending should have an opportunity to acquire a knowledge whereby they may be enabled to adjust themselves to physical, mental and moral environment and to appreciate their duties under British and Canadian citizenship;

"Be it therefore resolved, that as citizens of Canada and the Empire, and members of the Loyal Orange County Lodge, of the County of Moose Jaw, in annual meeting assembled:

"(1) We urge upon the Minister of Education and Government of Saskatchewan to forthwith formulate laws and regulations, whereby a standard set of school text books shall be provided and their use in all primary schools insisted upon.

"(2) That said text books be published in the English language, and shall provide an education for the pupils whereby they may acquire a knowledge of their proper relationship to physical, mental and moral environment and of their duties and responsibilities as British and Canadian citizens.

"(3) That no text books other than those authorized by the Minister of Education shall be permitted use in any primary school in Saskatchewan."

LA FÉDÉRATION CATHOLIQUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

Le lundi 4 février, à Fitchburg, Mass., s'est tenu le premier congrès de la Fédération catholique franco-américaine. On y a adopté les déclarations suivantes:

"Le premier congrès de la Fédération catholique franco-américaine proteste de son inaltérable soumission à l'Église du Christ et à son Vicaire glorieusement régnant Benoît XV; il s'engage à défendre et à promouvoir par tous les moyens légitimes les intérêts généraux de l'Église aux États-Unis, ainsi que les intérêts religieux, sociaux et économiques des Franco-Américains en particulier; il espère que l'union de nos sociétés en vue du bien commun est désormais définitivement scellée et que toutes travailleront de concert, sous l'égide de la Fédération, au développement des institutions qui nous sont chères; le congrès proteste de son indéfectible attachement à la langue française et il réaffirme le respect qu'il professe à l'endroit de l'anglais, langue officielle de notre pays; comme conséquence de ceci, il estime que l'instruction bilingue pour les petits Franco-Américains est un fait nécessaire et qui s'impose, mais il est aussi d'opinion que les parents doivent s'efforcer de donner à leurs enfants une instruction supérieure et il est prêt à s'imposer tous les sacrifices, afin de promouvoir la cause de l'éducation parmi les Franco-Américains: le congrès profite de la circonstance pour remercier la presse franco-américaine des services inappréciables qu'elle rend tous les jours à notre élément et, en reconnaissance de ces services, il s'engage à promouvoir la diffusion de nos journaux locaux de langue française; en ce moment où le glaive de la nation est tiré pour la défense de la liberté, de la justice et du respect de la morale internationale, le congrès proteste de sa fidélité au drapeau étoilé, et il prend l'engagement de joindre ses efforts à ceux de l'État, en vue du triomphe final de la cause épousée par notre pays".

On a constitué pour l'année courante le bureau de direction suivant: président, M. le Dr A.-A.-E. Brien, de Manchester, premier vice-président, M. Élie Vézina, de Woonsocket, R. I.; deuxième vice-président, M. Rodolphe Boucher, de Fall River, Mass.; secrétaire, M. Wilfrid-J. Mathieu, de Woonsocket, R. I.; trésorier, M. le Dr C.-H. Boucher, de Central Falls, R. I.; directeurs: MM. Henri-T. Ledoux, de Nashua, N. H., J.-E. Bernier, de Manchester, N. H., le Dr A.-H. Quessy, de Fitchburg, Mass., J. Lussier, de Holyoke, Mass., et J.-A. Fayreau, de Boston, Mass.

Les journaux franco-américains nous donnent cette liste des délégués au congrès : — *Brigade des volontaires franco-américains* MM. André-A. Côté, Fitchburg, Mass.; Joseph Girard, Central Falls, R. I.; Rodolphe Boucher, Manchester, N. H.; *Association Canado-Américaine*: M. le Dr A.-A.-E. Brien, Henri Langelier, J.-A. Boivin, J.-E. Bernier, J.-E. Lachance, l'abbé L.-J.-A. Doucet, Wilfrid-J. Lessard, Adolphe Robert, J.-E. Laforce, Manchester, N. H.; *Union St-Jean-Baptiste d'Amérique*: MM. l'abbé J.-A. Bachand, Plattsburg, Vt.; l'abbé J.-M.-H. Bastien, Newport, Vt.; le Dr F.-A. Ruest, Pawtucket, R. I.; l'abbé U.-O. Bellerose, Taftville, Conn.; J.-A. Favreau, Holyoke Mass.; Pierre Bonvouloir, Holyoke, Mass.; Joseph Lussier, Holyoke Mass.; M. l'abbé J.-B. Labossière, Lowell, Mass.; Henri-T. Ledoux, Nashua, N. H.; L. J. Morin, Danielson, Conn.; Édouard-A. Brodeur, Worcester, Mass.; Ovide Ricard-Tessier, Woonsocket, Mass.; Aimé Bonin, Woonsocket, R. I.; *Forestiers franco-américains*: MM. Philippe-V. Erard, Springfield, Mass.; Wilfrid-J. Mathieu, Woonsocket, R. I.; M. l'abbé Frédéric Brouillette, Woonsocket; Eugène-J. Jalbert, Woonsocket; J.-N. Carrière, Fitchburg, Mass.; le Dr A.-H. Quessy, Fitchburg, Mass.; *Chevaliers Jacques-Cartier*: MM. Léonidas Pouliot, Jr., Central Falls, R. I.; Henri Vincent, Warren, R. I.; Arthur Alix, Central Falls, R. I.

L'IMPÔT SCOLAIRE A OTTAWA

Nous prions nos amis de lire et de méditer cet article, publié dans le *Droit*, d'Ottawa, numéro du 8 février 1918, sous le titre *Des chiffres intéressants*:

La commission des Écoles Séparées, comme les autres corps représentatifs de la ville, va bientôt fixer le taux de la taxe scolaire pour l'année courante. On entend souvent des critiques amères de la part de certains contribuables catholiques sur le montant d'argent dépensé par leurs représentants pour tenir les écoles ouvertes.

Ces critiques se font de deux manières, selon la langue de ceux qui les font. Les Canadiens français qui ne sont pas satisfaits disent que le taux de la taxe est trop élevé. Les contribuables de langue anglaise font le même reproche et ils ajoutent qu'ils paient plus qu'ils ne reçoivent.

Que le taux de la taxe scolaire pour les Écoles Séparées soit élevé, c'est inévitable, à cause des circonstances où les catholiques sont pla-

cés. Cependant, s'il y avait meilleure volonté chez tous, on pourrait peut-être le diminuer un peu et avoir un revenu suffisant pour l'entretien et le fonctionnement des écoles.

Nous allons donner des chiffres officiels pour démontrer, premièrement, que les contribuables de langue anglaise sont traités avec la plus grande justice et la plus grande générosité, deuxièmement, que le taux de la taxe scolaire est proportionnellement bien inférieur à celui des écoles publiques, étant donné le montant de l'évaluation sur lequel on prélève les fonds et le nombre des enfants qui fréquentent nos écoles.

* * *

D'abord, les contribuables de langue anglaise sont traités avec une grande justice par la commission scolaire catholique.

L'évaluation totale sur laquelle la taxe des Écoles séparées est prélevée est de 18,324,466 piastres.

De ce total, les Canadiens français sont taxés sur un montant de \$10,334,151 et les contribuables de langue anglaise, sur \$7,874,540. Il y a donc ici une balance en faveur des contribuables de langue française, de \$2,459,611. Il y a pour \$115,775 d'évaluation de propriétés vacantes, ce qui comble la différence.

Si l'on prend le taux de la taxe à 10 piastres par mille, nous avons donc un revenu total de \$183,244.66. Les Canadiens français paient \$103,341.51 et les contribuables de langue anglaise \$78,755.40.

Maintenant, le nombre des écoles fréquentées par les élèves de langue anglaise est aussi grand que celui des écoles bilingues, quoique le nombre des enfants soit bien inférieur. Les enfants de langue anglaise sont au nombre de 3,946 et les petits Canadiens français, de 5,558.

Il est tout naturel que le nombre des instituteurs de langue anglaise, dans ces conditions, soit moins élevé. Aussi, on compte 82 instituteurs de langue anglaise et 118 instituteurs bilingues.

Pourtant, afin de bien faire voir la générosité de la commission scolaire à l'égard des contribuables de langue anglaise, il est important de connaître le montant des salaires payés aux instituteurs des deux catégories.

Les dépenses d'entretien des écoles sont à peu près les mêmes, à cause du nombre des édifices.

Les instituteurs de langue anglaise, au nombre de 82, reçoivent un traitement total mensuel, de \$5,122.93, pendant que les instituteurs bilingues, au nombre de 118, ne reçoivent que \$5,025.49.

En d'autres termes, les contribuables de langue anglaise ont 36 instituteurs de moins que les écoles bilingues et ils reçoivent, chaque année, \$974.40 de plus.

Cela provient de ce que la moyenne des salaires payés aux instituteurs de langue anglaise est beaucoup plus élevée que celle du traitement des instituteurs des écoles bilingues. Les premiers reçoivent un salaire moyen de \$62.47 par mois, pendant que les seconds ne reçoivent que \$42.58.

Par ces chiffres on voit que les contribuables de langue anglaise reçoivent, de la part de la commission scolaire, un traitement des plus justes et des plus généreux.

* * *

Maintenant, voyons si le taux de la taxe scolaire est trop élevé.

Nous disions qu'avec un peu de bonne volonté de la part des contribuables catholiques, on pourrait diminuer le taux de la taxe scolaire. Tout le monde sera de notre avis quand nous dirons qu'un bon nombre de contribuables catholiques paient leurs taxes aux écoles publiques.

Un relevé officiel terminé en décembre dernier donne les chiffres suivants, concernant ces catholiques qui paient pour supporter les écoles publiques.

Contribuables de langue française payant leurs taxes aux écoles publiques: évaluation totale de \$816,906.00. Contribuables de langue anglaise supportant les écoles publiques: évaluation totale de \$3,079-544.00. Propriétés vacantes, \$700.

Comme on le voit le montant d'argent donné aux écoles publiques par les contribuables de langue anglaise est près de quatre fois celui donné par les Canadiens français.

Si tous ces catholiques payaient leurs taxes aux écoles séparées, la commission scolaire aurait un revenu additionnel de \$38,871.50, ce qui serait suffisant à faire diminuer le taux de la taxe.

Enfin, peut-on faire un reproche à la commission scolaire de fixer un taux de taxe aussi élevé? Comparons un peu les conditions des écoles séparées et des écoles publiques, dans la ville d'Ottawa.

Les écoles séparées reçoivent un total de 9,504 enfants. Les écoles publiques, en comprenant les jardins de l'enfance, reçoivent environ 9,000 enfants.

Les écoles séparées prélèvent leurs taxes sur une évaluation de 18 millions de piastres. Les écoles publiques prélèvent les leurs sur une évaluation totale de plus de 92 millions.

Nous avons donc une commission scolaire qui donne l'éducation

à 9,504 enfants en faisant payer 10 piastres par mille sur une évaluation de 18 millions, ce qui donne un revenu de \$183,244, d'une part, et une autre commission scolaire qui fait payer \$5.20 par mille, sur une évaluation de plus de 92 millions de piastres, ce qui donne un revenu d'environ \$480,000, et cette commission scolaire ne donne l'éducation qu'à 9,000 enfants.

La commission des écoles séparées fournit donc l'éducation à ses enfants, au prix de \$19.28 par tête, pendant que la commission des écoles publiques dépense la somme de \$53.22 pour chaque enfant qui fréquente les écoles publiques.

* * *

En face de ces chiffres, nous devons dire que les membres de la commission scolaire des écoles séparées sont obligés de faire des prodiges d'économie, de montrer une prévoyance et une sagesse incomparables, pour continuer d'administrer les écoles dans des conditions aussi désavantageuses.

Les revenus de la commission scolaire seraient plus élevés si tout l'argent auquel elle a droit lui était payé. Ainsi, il y a un bon nombre de contribuables catholiques qui paient leurs taxes aux écoles publiques. Ces gens devraient revenir à la commission des écoles séparées.

De plus, le gouvernement fédéral loue, dans Ottawa, des propriétés pour une très grande valeur. Le loyer de ces propriétés est payé à même les fonds publics, c'est-à-dire avec l'argent payé par les catholiques du pays comme par les protestants.

D'un autre côté, la loi dit clairement que c'est le locataire qui a le droit de diriger la taxe scolaire de l'immeuble qu'il occupe. En toute justice, une partie des taxes scolaires équivalente à la proportion de catholiques qu'il y a au Canada et qui alimentent le revenu fédéral, devrait être versée à la commission des écoles séparées.

Nous avons déjà attiré l'attention publique sur ce fait. Il serait éminemment juste qu'une telle attitude soit prise par le gouvernement fédéral. Supposons que les catholiques soient pour les deux cinquièmes de la population totale du Canada. En toute justice, il faudrait que les deux cinquièmes de l'évaluation des propriétés occupées par le gouvernement fédéral, dans la ville d'Ottawa, soient affectés au soutien des écoles séparées.

Ce n'est pas une faveur que nous demandons ici, c'est un acte de simple justice. Les ministres catholiques, dans le cabinet, devraient revendiquer ce droit, et nous sommes certains qu'ils seraient entendus.

J.-ALBERT FOISY.